



Parc naturel
DU PAYS
DES COLLINES



Parc naturel
PLAINES
DE L'ESCAUT

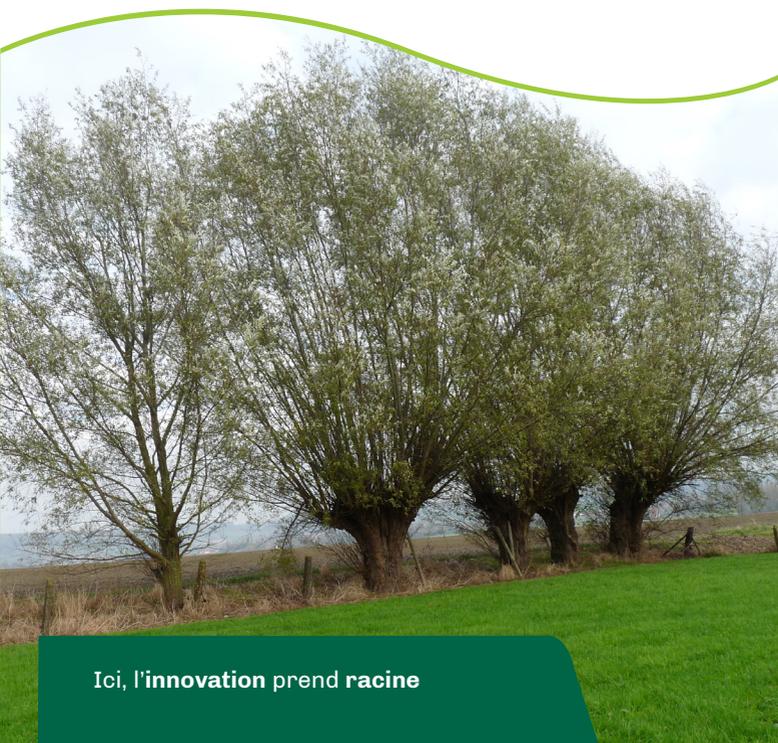


Parc naturel
DES HAUTS-PAYS



HAUTE ÉCOLE
CONDORCET

NOUS TAILLONS ET PLANTONS DES SAULES TÊTARDS POUR VOUS...



Ici, l'innovation prend racine

Source: Parc naturel du Pays des Collines

500 saules têtards à tailler,
5000 perches à planter,
des pistes de **valorisation** à étudier

Voilà les objectifs ambitieux visés par les Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays et la Haute Ecole Condorcet dans le cadre du projet « Et nos (Hainaut) saules têtards ? » inscrit dans la campagne « Yes, we plant » initiée et soutenue par la Wallonie.

Ce projet est né du constat de la disparition dans nos campagnes de cet arbre typique du Hainaut. Son existence repose sur des tailles régulières (tous les 8-10 ans) qui provoquent cette forme si particulière. Par manque d'entretien, on observe le dépérissement de nombreux têtards qui éclatent sous le poids des branches devenues trop lourdes.

Grâce à la dynamique « Yes, we plant » et aux subventions, la Wallonie soutient la plantation de haies vives, de taillis linéaires, d'alignements d'arbres, d'arbres fruitiers ainsi que l'entretien des arbres têtards. La Wallonie s'est fixé l'objectif de planter 4000 km de haies et/ou 1 million d'arbres avant la fin de la législature en encourageant les acteurs privés et publics à y prendre part.

En pratique ?

De vieux saules têtards à tailler ?
Des perches de saules têtards à planter ?
Appelez notre Chargé de projet, **Nicolas Tytgat**, qui vous expliquera les conditions.

En échange d'une participation à partir de **40 € TTC** par saule taillé et de **3 € TTC** par perche plantée, nous vous offrons un service professionnel et nous nous occupons de l'organisation des chantiers avec une entreprise spécialisée.

Les conditions sont les suivantes :

- Vos saules ont **plus de 30 ans**
- Leur **dernière taille remonte à 10 ans**
- Nous **récupérons les perches**
- Vos saules doivent se situer sur les **territoires des Parcs naturels**, à savoir dans les communes de Mont de l'Enclus, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Ath, Tournai, Rumes, Brunehaut, Antoing, Péruwelz, Belœil, Bernissart, Honnelles, Dour, Quiévrain, Colfontaine, Frameries et Quévy.



Intéressé.e par la plantation de perches, par la taille de restauration de vos vieux saules têtards ou pour discuter des pistes de valorisation des tailles ?

Contactez :

Nicolas TYTGAT

Chargé de projet

« Et nos (Hainaut) saules têtards ? »

n.tytgat@pnpc.be

068/54 46 01



Avec le soutien de la



Wallonie



Quels services sont fournis par le saule têtard ?

- **L'amélioration des sols**

Les racines de l'arbre ont un effet positif sur la structure et la biologie des sols.

- **L'augmentation des rendements**

Conséquence du point précédent, les rendements sont aussi améliorés grâce à la présence d'insectes auxiliaires mais aussi grâce à l'atténuation de l'effet du vent et de la chaleur.

- **De nombreuses applications**

Le bois raméal fragmenté (ou BRP) est issu du broyage des branches taillées d'un diamètre maximum de 7cm. Il peut être utilisé de nombreuses façons : amendement, litière, paillage pour maraichers et espaces verts. Les feuilles peuvent être utilisées comme fourrage pour le bétail. Le bois quant à lui devient une source de chauffage presque illimitée, en bûches ou en plaquettes.

- **Abris pour le cheptel**

L'ombrage, l'effet brise-vent et la protection contre les intempéries assurent le bien-être du troupeau et donc sa productivité.

- **Un stabilisateur de berges**

- **Un réservoir de biodiversité**

- **Un puits de CO₂**

- **Préservation des paysages typiques du Hainaut**

Agriculteurs,
augmentez vos revenus
grâce aux saules têtards

Depuis le 1er octobre 2021, il est obligatoire d'implanter une bande herbeuse de 6m de large le long de tous les cours d'eau, même les non classés, ce qui aura des conséquences financières. Nous vous proposons notre aide pour quand même augmenter vos revenus sur ces surfaces. De plus, vos bandes MAE et SIE peuvent aussi devenir rentables. En effet, le saule têtard vous permet de tirer un bénéfice grâce à la revente de bois de chauffage. On constate que la demande est en croissance mais l'offre manque ! Nous sommes certainement à l'aube de la création d'une nouvelle filière locale de bois. Ne laissez pas passer cette chance de diversification !

